

8^{ème} APRES-MIDI DE L'INFO DE L'ADM 12

Le 9 novembre 2016 à la CCI de Rodez

LA FUSION DES COMMUNAUTES DE COMMUNES

RAPPEL DES ECHEANCES POUR UNE MISE EN PLACE AU 1^{ER} JANVIER 2017

Intercommunalité Réunion ADM

Mercredi 9 novembre 2016

Les modalités de mise en œuvre du SDCI

✓ LES COMMUNAUTES DE COMMUNES

- ◆ La fusion ou fusion-extension des CC
- ◆ La gouvernance
- ◆ La DGF bonifiée

✓ LES DISSOLUTIONS ou FIN DE COMPETENCES DES SYNDICATS

Les communautés de communes

I- La fusion ou fusion extension des CC

✓ L'arrêté préfectoral de fusion ou fusion extension

◆ le nom et le siège ⇒ fixé par le Préfet

◆ les compétences

-obligatoires ⇒ fixées par la loi

-optionnelles ⇒ territorialisées

-facultatives ⇒ territorialisées

◆ le personnel des anciennes CC ⇒ transféré à la nouvelle CC

◆ les éléments financiers

Les communautés de communes

✓ La gouvernance

- ◆ **droit commun ou accord local**
 - délais
 - modalités de choix
 - arrêté préfectoral
- ◆ **la mise en œuvre de l'arrêté préfectoral : les délégués des communes**
- ◆ **la convocation du premier conseil communautaire**

Les communautés de communes

✓ La DGF bonifiée

- ◆ L'état du droit
- ◆ Les évolutions à venir

Les syndicats

- ✓ **Fin de compétences ou dissolution**
- ✓ **Les conséquences**

Merci de votre attention